

COMMUNIQUE DE PRESSE 27 janvier 2025

1^{ère} crèche de plein air à Lyon : une avancée majeure pour la petite enfance !

Le Conseil municipal a voté ce jeudi 23 janvier **la création de la toute première crèche de plein air de Lyon** sur l'esplanade Mandela, dans le 3^{ème} arrondissement. Un lieu où les enfants profiteront d'activités d'extérieur toute l'année. C'est une bonne nouvelle pour la santé, le développement et l'éveil des tout-petits. Les bénéfices pour les enfants sont en effet nombreux : moins de maladies grâce à un microbiote renforcé et de meilleures défenses immunitaires, une plus grande créativité, une sensibilisation précoce à la nature pour mieux la protéger ensuite...etc.

Les matériaux utilisés pour construire cette crèche (bâti sobre) et la végétation permettront de limiter la température en cas de fortes chaleurs : jusqu'à 5 à 8 degrés en moins ! La crèche sera réalisée sur pilotis pour ne pas artificialiser sa zone d'implantation.

Steven Vasselin, adjoint à la Petite enfance, a salué « **un accomplissement important de notre mandat pour la petite enfance** » et une crèche qui permet plus d'attractivité pour les métiers de ce secteur « **On change vraiment l'image de la petite enfance auprès du grand public avec ce type d'établissement parce qu'on montre que la pédagogie, l'éveil, l'épanouissement, c'est vraiment ça qui est à la base des métiers de la petite enfance. Et on offre des conditions de travail plus apaisantes qui entraînent de fait, moins de problématiques d'absentéisme dans ces structures et contribuent à rendre la ville attractive auprès des professionnels de la petite enfance** ».

Le coût de cette crèche est de **1,35 million d'euros pour 20 berceaux**, soit un coût inférieur à celui d'une crèche 'classique'. Comme le rappelle le prix Nobel d'économie James Heckman, chaque euro investi dans la petite enfance génère 7,5 euros de bénéfices sociaux !

D'autres crèches de plein air suivront, notamment dans le 5e arrondissement (parc de la mairie), dans le 3e arrondissement (site de Trarieux) et au parc de la Tête d'Or dans le 6^{ème} arrondissement.

La droite lyonnaise a **hélás voté contre ce projet en Conseil municipal, critiquant le montant de l'opération**. Un choix d'autant plus incompréhensible que le coût par enfant de la crèche de plein air reste inférieur au coût d'une crèche classique. Nous regrettons ce vote qui va à l'encontre d'une avancée majeure pour la petite enfance lyonnaise.

La petite enfance à Lyon en quelques chiffres

- 72 millions d'euros investis sur ce mandat
- 900 agents pour la petite enfance à Lyon
- 380 places en crèche construites sur ce mandat d'ici 2026, 650 d'ici 2028

Contact Presse – Laura Rouaux – laura.rouaux@mairie-lyon.fr – 06.71.08.20.54
Groupe Les écologistes de la ville de Lyon - 4 rue de la République 69001 LYON

lesecologistes@mairie-lyon.fr